REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22920050600371

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Départements et EPL Département des Hauts-de-Seine

POSTE COMPTABLE DE : Payeur Departemental

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET: Budget d'assainissement (3)

ANNEE 2018

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 3 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 20 IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 21 A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 22 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 23 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet Sans Objet A7 - Détail des opérations pour compte de tiers B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 24 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 27 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 28 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

32

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant

D - Arrêté et signatures

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A 1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 289 172,00	1 839 840,34
<u>.</u>	1	<u>.</u>

R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	96 929,72	0,00
O R 002 RESULTAT D'EXPLOITATION T REPORTE (2)		(si déficit) 0,00	(si excédent) 14 546 261,38

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	16 386 101,72	16 386 101,72
--	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 719 526,00	18 310 827,99
	+	+	+

R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 16 591 301,99	(si solde positif)

=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	18 310 827,99	18 310 827,99

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	34 696 929,71	34 696 929,71
---------------------	---------------	---------------

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

0 T E

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		l exercice (1)	II	nouvenes	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	589 678,00	61 487,19	302 272,00	302 272,00	953 437,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 324 105,00	931,60	0,00	0,00	4 325 036,60
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses de gestion des services	4 913 783,00	62 418,79	302 272,00	302 272,00	5 278 473,79
66	Charges financières	915 911,39	34 510,51	0,00	0,00	950 421,90
67	Charges exceptionnelles	60 000,00	0,42	0,00	0,00	60 000,42
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	160 122,13		0,00	0,00	160 122,13
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	6 049 816,52	96 929,72	702 272,00	702 272,00	6 849 018,24
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 525 320,02		15 586 900,00	15 586 900,00	20 112 220,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	13 643 381,00		0,00	0,00	13 643 381,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	18 168 701,02		15 586 900,00	15 586 900,00	33 755 601,02
	TOTAL	24 218 517,54	96 929,72	16 289 172,00	16 289 172,00	40 604 619,26

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 40 604 619,26

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 206 456,54	0,00	-260 159,66	-260 159,66	18 946 296,88
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
Т	otal des recettes de gestion des services	19 441 456,54	0,00	-260 159,66	-260 159,66	19 181 296,88
76	Produits financiers	207 061,00	0,00	0,00	0,00	207 061,00
77	Produits exceptionnels	190 000,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	19 838 517,54	0,00	1 839 840,34	1 839 840,34	21 678 357,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 380 000,00		0,00	0,00	4 380 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	4 380 000,00		0,00	0,00	4 380 000,00
	TOTAL	24 218 517,54	0,00	1 839 840,34	1 839 840,34	26 058 357,88

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 14 546 261,38

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 40 604 619,26

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	29 375 601,02
--	---------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2) II		III	IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	1 535 000,00	0,00	334 000,00	334 000,00	1 869 000,00
21	Immobilisations corporelles	305 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	375 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	33 517 000,00	0,00	1 315 526,00	1 315 526,00	34 832 526,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	35 357 000,00	0,00	1 719 526,00	1 719 526,00	37 076 526,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 520 000,00	0,00	0,00	0,00	20 520 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	20 523 000,00	0,00	0,00	0,00	20 523 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	55 880 000,00	0,00	1 719 526,00	1 719 526,00	57 599 526,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 380 000,00		0,00	0,00	4 380 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	4 380 000,00		0,00	0,00	4 380 000,00
	TOTAL	60 260 000,00	0,00	1 719 526,00	1 719 526,00	61 979 526,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	16 591 301,99
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 78 570 827,99

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
40		2 500 000 00	` ,	2.22		
13	Subventions d'investissement	3 560 000,00	0,00	0,00	0,00	3 560 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	38 528 298,98	0,00	-13 867 374,00	-13 867 374,00	24 660 924,98
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	42 088 298,98	0,00	-13 867 374,00	-13 867 374,00	28 220 924,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	16 591 301,99	16 591 301,99	16 591 301,99
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
Total des recettes financières		3 000,00	0,00	16 591 301,99	16 591 301,99	16 594 301,99
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	42 091 298,98	0,00	2 723 927,99	2 723 927,99	44 815 226,97
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 525 320,02		15 586 900,00	15 586 900,00	20 112 220,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	13 643 381,00		0,00	0,00	13 643 381,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	18 168 701,02		15 586 900,00	15 586 900,00	33 755 601,02
	TOTAL	60 260 000,00	0,00	18 310 827,99	18 310 827,99	78 570 827,99
*			•			

+

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
_		=
Ī	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 570 827,99

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	29 375 601,02
--	---------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DE \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RE \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DE \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DE \ 043 = RE \ 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	363 759,19		363 759,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	931,60		931,60
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	34 510,51	0,00	34 510,51
67	Charges exceptionnelles	0,42	0,00	0,42
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	400 000,00		400 000,00
023	Virement à la section d'investissement		15 586 900,00	15 586 900,00
	Dépenses d'exploitation – Total	799 201,72	15 586 900,00	16 386 101,72

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 16 386 101,72

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	334 000,00	0,00	334 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	70 000,00	0,00	70 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 315 526,00	0,00	1 315 526,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 719 526,00	0,00	1 719 526,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	16 591 301,99
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 310 827,99

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	-260 159,66		-260 159,66
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 839 840,34	0,00	1 839 840,34

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 14 546 261,38

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 16 386 101,72

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-13 867 374,00	0,00	-13 867 374,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		15 586 900,00	15 586 900,00
	Recettes d'investissement – Total	-13 867 374,00	15 586 900,00	1 719 526,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

AFFECTATION AUX COMPTES 106 16 591 301,99

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 18 310 827,99

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	589 678,00	302 272,00	302 272,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	6 700,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10 228,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	80 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	350 000,00	193 000,00	193 000,00
618	Divers	64 000,00	99 272,00	99 272,00
6226	Honoraires	10 400,00	0,00	0,00
6237	Publications	2 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 300,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	45 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 324 105,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	62 636,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 452,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	35 347,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 067 425,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	985 344,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	12 287,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	442 204,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	702 921,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 489,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	4 913 783,00	302 272,00	302 272,00
66	Charges financières (b) (8)	915 911,39	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	650 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	65 911,39	0,00	0,00
6688	Autre	200 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	60 000,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	30 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	20 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68		160 122.13	0,00	·
	Dot prov. pour risques exploitat°	, ,	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	160 122,13	· · ·	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	400 000,00	400 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	6 049 816,52	702 272,00	702 272,00
023	Virement à la section d'investissement	4 525 320,02	15 586 900,00	15 586 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	13 643 381,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	13 643 381,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	18 168 701,02	15 586 900,00	15 586 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	18 168 701,02	15 586 900,00	15 586 900,00
TOTAL DES	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	24 218 517,54	16 289 172,00	16 289 172,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
		RESTES	A REALISER N-1 (13)	96 929,72
				+
]	002 RESULTAT REPOR	TE OU ANTICIPE (13)	0,00
				=
	TOTAL D	ES DEPENSES D'EXPLO	DITATION CUMULEES	16 386 101,72

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	280 326,29
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	214 414,90
= Différence ICNE N – ICNE N-1	100 421,90

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 206 456,54	-260 159,66	-260 159,66
704	Travaux	250 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	14 200 000,00	0,00	0,00
7063	Contribut° des communes (eaux pluviales)	4 156 456,54	-260 159,66	-260 159,66
7068	Autres prestations de services	600 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	200 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	0,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession	35 000,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	19 441 456,54	-260 159,66	-260 159,66
76	Produits financiers (b)	207 061,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin encaissées à échéance	61,00	0,00	0,00
7688	Autres	207 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	190 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	190 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	19 838 517,54	1 839 840,34	1 839 840,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	4 380 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 380 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
-	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 380 000,00	0,00	0,00
_	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	24 218 517,54	1 839 840,34	1 839 840,34

	<u>. </u>
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	14 546 261,38
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 386 101,72

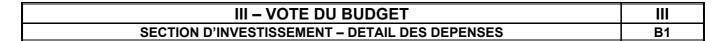
 Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

 Montant des ICNE de l'exercice
 0,00

 - Montant des ICNE de l'exercice N-1
 0,00

 = Différence ICNE N – ICNE N-1
 0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 535 000,00	334 000,00	334 000,00
2031	Frais d'études	1 535 000,00	334 000,00	334 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	305 000,00	70 000,00	70 000,00
2154	Matériel industriel	300 000,00	70 000,00	70 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	33 517 000,00	1 315 526,00	1 315 526,00
2313	Constructions	100 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	33 417 000,00	1 315 526,00	1 315 526,00
	Total des dépenses d'équipement	35 357 000,00	1 719 526,00	1 719 526,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 520 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 500 000,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	16 000 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	20 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	3 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	20 523 000,00	0,00	0,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	55 880 000,00	1 719 526,00	1 719 526,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	4 380 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	4 380 000,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	2 500 000,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	120 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	550 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 000 000,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	60 000,00	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	50 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	100 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 380 000,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	60 260 000,00	1 719 526,00	1 719 526,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	16 591 301,99
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 310 827,99

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



		l'exercice (2)	nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 560 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 560 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	2 000 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	38 528 298,98	-13 867 374,00	-13 867 374,00
1641	Emprunts en euros	22 528 298,98	-13 867 374,00	-13 867 374,00
166	Refinancement de dette	16 000 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	42 088 298,98	-13 867 374,00	-13 867 374,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	16 591 301,99	16 591 301,99
1068	Autres réserves	0,00	16 591 301,99	16 591 301,99
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	3 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 000,00	16 591 301,99	16 591 301,99
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	42 091 298,98	2 723 927,99	2 723 927,99
021	Virement de la section d'exploitation	4 525 320,02	15 586 900,00	15 586 900,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	13 643 381,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	2 130 000,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	660 000,00	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	51 000,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	248 000,00	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	47 000,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	8 500 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	2 000 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	500,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	3 281,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 600,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	18 168 701,02	15 586 900,00	15 586 900,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	·	·	
TOTAL DE	TOTAL RECETTES D'ORDRE S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	18 168 701,02 60 260 000,00	15 586 900,00 18 310 827,99	15 586 900,00 18 310 827,99

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 310 827,99

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote, I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

70.			<u> </u>	INCOMING		
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	IS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES	_	_
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	160 122,13		2 100 000,00	2 260 122,13	2 100 000,00	160 122,13
2014BA01	0,00	17/06/2014	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00	0,00
2017BA01	160 122,13	29/06/2018	0,00	160 122,13	0,00	160 122,13
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	160 122,13		2 100 000,00	2 260 122,13	2 100 000,00	160 122,13

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Libellé (1) Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM) Propositions nouvelles		Vote (2)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 8 900 000,00	0,00	II 0,00	
16 Emp	runts et dettes assimilées (A)	4 520 000,00	0,00	0,00	
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	4 500 000,00	0,00	0,00	
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00	
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00	
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	
1681	Autres emprunts	20 000,00	0,00	0,00	
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00	
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00	
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 380 000,00	0,00	0,00	
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves				
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves				
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	4 380 000,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	8 900 000,00	0,00	16 591 301,99	25 491 301,99

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice lé (1) (hors RAR) (BP + BS + DM)		Libellé (1) (hors RAR) Propositions		Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 18 171 701,02	15 586 900,00	VI 15 586 900,00		
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	3 000,00	0,00	0,00		
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00		
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
274	Prêts	3 000,00	0,00	0,00		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	18 168 701,02	15 586 900,00	15 586 900,00		
15	Provisions pour risques et charges					
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
28	Amortissement des immobilisations					
28031	Frais d'études	2 130 000,00	0,00	0,00		
281311	Bâtiments d'exploitation	660 000,00	0,00	0,00		
281315	Bâtiments administratifs	51 000,00	0,00	0,00		
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	248 000,00	0,00	0,00		
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	47 000,00	0,00	0,00		
281532	Réseaux d'assainissement	8 500 000,00	0,00	0,00		
28154	Matériel industriel	2 000 000,00	0,00	0,00		
28155	Outillage industriel	500,00	0,00	0,00		
28182	Matériel de transport	3 281,00	0,00	0,00		
28183	Matériel de bureau et informatique	3 600,00	0,00	0,00		
29	Dépréciation des immobilisations					
39	Dépréciat° des stocks et en-cours					
481	Charges à répartir plusieurs exercices					
021	Virement de la section d'exploitation	4 525 320,02	15 586 900,00	15 586 900,00		

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	33 758 601,02	0,00	0,00	16 591 301,99	50 349 903,01

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	25 491 301,99
Ressources propres disponibles	VIII	50 349 903,01
Solde	IX = VIII - IV (5)	24 858 601,02

 $^{(1) \} Les \ comptes \ 15, \ 169, \ 26, \ 27, \ 28, \ 29, \ 39 \ et \ 481 \ sont \ \grave{a} \ d\acute{e}tailler \ conformément \ au \ plan \ de \ comptes.$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.	Montant des AP Montant des CP					
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2002P032E66 1 MAILLAGE SAR 62	3 250 000,00	0,00	3 250 000,00	1 978,77	130 000,00	3 118 021,23
SEVRES 1999AP004E01 ACQ DE MATERIEL DE BUREAU, INFORMATIQUE ET OUTILLAGE	569 719,77	0,00	569 719,77	250 294,18	5 000,00	314 425,59
2016P024E10 ADAPTATION DES OUVRAGES POUR PROJETS DE VOIRIE ET TRANSPORT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005AP087E01 ADAPTATION DES OUVRAGES POUR PROJETS DE VOIRIE ET TRANSPORT	109 794 333,11	0,00	109 794 333,11	89 728 340,68	387 863,28	19 644 231,91
2002AP032E38 AMELIORATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	66 068 094,82	0,00	66 068 094,82	48 673 996,42	2 680 000,00	14 542 128,41
2002P032E49 AMELIORATION RESEAU ASSAINISSEMENT 2015-2018	732 872,37	68 173,00	801 045,37	431 045,37	370 000,00	0,00
1999P014E07 BAA DEPENSES INV SEVESC	28 370,68	0,00	28 370,68	28 370,68	0,00	0,00
2002P032E67 DO VERSAILLES CLAMART	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	15 500,00	1 947 000,00
1999P004E21 ENTRETIEN REPARATION DES BATIMENTS	969 426,08	0,00	969 426,08	226 708,80	241 000,00	501 717,28
2002AP032E05 ETUDES	14 369 930,24	0,00	14 369 930,24	12 543 853,53	325 000,00	1 482 924,44
2002P032E51 ETUDES 2015-2020	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	2 630 469,71	740 000,00	1 629 530,29
1999AP015E17 GESTION DES FLUX	15 156 988,32	0,00	15 156 988,32	10 504 195,88	965 000,00	3 940 218,55
2002P032E64 LIAISON HOCHE PERRIN	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00	0,00	95 000,00	2 955 000,00
2016P024E02 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	72 800 000,00	0,00	72 800 000,00	21 599 076,14	22 610 000,00	28 590 877,50
2016P024E08 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	58 900 000,00	0,00	58 900 000,00	2 938 044,87	4 390 000,00	51 571 955,13

		Montant des AP			Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2016P024E11	4 223 098,82	0,00	4 223 098,82	3 875 223,75	0,00	347 875,07
NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE						
2005P087E02 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	24 131 618,20	0,00	24 131 618,20	5 971 532,86	1 946 136,72	16 213 945,41
2002P032E70 REHABILITATION ANTONY DIVISION	5 355 000,00	0,00	5 355 000,00	0,00	60 000,00	5 295 000,00
LECLERC (RD 920)1 2002P032E56 REHABILITATION BLD REPUBLIQUE -	7 100 000,00	800 000,00	7 900 000,00	41 983,85	65 000,00	7 793 016,15
GAR COL 2002P032E53 REHABILITATION DES OUVRAGES	6 250 734,36	530 265,64	6 781 000,00	5 468 356,36	1 229 758,00	82 885,64
2002AP032E12 REHABILITATION DES OUVRAGES	71 721 216,26	0,00	71 721 216,26	64 787 946,97	246 268,00	5 261 583,33
D'ASSAINISSEMENT 2002P032E76 REHABILITATION MEUDON AVENUE	1 950 000,00	0,00	1 950 000,00	0,00	0,00	1 950 000,00
LE CORBEILLER 2002P032E73 REHABILITATION MONTROUGE AVENUE DE LA	2 050 000,00	0,00	2 050 000,00	0,00	0,00	2 050 000,00
REPUBLIQUE 2002P032E71 REHABILITATION RU DE VAUCRESSON AMONT	6 425 000,00	0,00	6 425 000,00	0,00	0,00	6 425 000,00
2002P032E55 REHABILITATION RUE DE L'AIGLE -GAR COL	6 500 000,00	600 000,00	7 100 000,00	28 528,16	55 000,00	7 016 471,84
PROSPECTIVE 2002P032E54 REHABILITATION RUE ROGUET CLICHY	2 250 000,00	0,00	2 250 000,00	0,00	25 000,00	2 225 000,00
PROSPECTIVE 2002P032E57 REHABILITATION AV GAL LECLERC - BRG LA REINE	3 950 000,00	0,00	3 950 000,00	840 847,43	45 000,00	3 064 152,57
2016P024E09 TRAVAUX D'ADAPTATION T1	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	131 836,00	400 000,00	1 468 164,00
NANTERRE RUEIL 2016P024E15 TRAVAUX T1 NANTERRE RUEIL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500 000,00
PROSPECTIVE 2002AP032E11 TRAVAUX URGENTS ET IMPREVUS	11 754 263,65	0,00	11 754 263,65	9 427 693,35	50 000,00	2 260 570,30

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE		Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)	
1999P014E08	960 000,00	161 544,28	1 121 544,28	478 544,28	393 000,00	250 000,00	
CONTROLE							
DELEGATION							
SEVESC DF							
2002P032E58 DF	31 192,40	0,00	31 192,40	17 718,75	10 400,00	15 400,00	
ETUDES							
1999P004E23	500 000,00	0,00	500 000,00	312 472,10	106 268,11	180 531,79	
ETUDES BILAN							
REHABILITATION							
2002P032E68	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	
ETUDES							
REHABILITATIONS							
2019-2022							
1999P066E07	20 900,00	0,00	20 900,00	8 200,12	4 000,00	8 646,40	
MOYENS							
GENERAUX							
FCTIONNEMENT							
1999P004E22	160 650,00	0,00	160 650,00	100 650,00	20 000,00	60 000,00	
SUBVENTION							
EXCEPTIONNELLE							

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

 $[\]hbox{(2) II s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.}\\$

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	0,00	18,00	15,40	0,00	15,40
ADJOINT ADMINISTRATIF	С	3,00	0,00	3,00	1,80	0,00	1,80
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2 CLASSE	С	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
DIRECTEUR TERRITORIAL	Α	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
REDACTEUR TERR. PRINCIPAL 1 CLASSE	В	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
REDACTEUR TERR. PRINCIPAL 2 CLASSE	В	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
REDACTEUR TERRITORIAL	В	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		46,00	0,00	46,00	22,30	12,80	35,10
AGENT DE MAITRISE	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	Α	2,00	0,00	2,00	0,80	0,80	1,60
CADRE SUPERIEUR 2EME NIVEAU	Α	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
CADRE SUPERIEUR 3EME NIVEAU	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR EN CHEF TERR HORS CLASSE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR EN CHEF TERRITORIAL	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR TERRITORIAL	A	14,00	0,00	14,00	2,90	6,00	8,90
INGENIEUR TERRITORIAL PRINCIPAL	A	14,00	0,00	14,00	9,80	2,00	11,80
TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 1 CLASSE 2010	В	4,00	0,00	4,00	2,80	0,00	2,80
TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 2 CLASSE 2010	В	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	S (2) EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		64,00	0,00	64,00	37,70	12,80	50,50

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	IUNERATION (3)	CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
ATTACHE PRINCIPAL	Α	TECH	0758	0,00	3-3-2°	CDD	
CADRE SUPERIEUR 2EME NIVEAU	Α	TECH	0790	0,00	A REGLEMENT INTERIEUR DDE	CDI	
CADRE SUPERIEUR 2EME NIVEAU	Α	TECH	0790	0,00	A REGLEMENT INTERIEUR DDE	CDI	
CADRE SUPERIEUR 3EME NIVEAU	Α	TECH	1000	0,00	A REGLEMENT INTERIEUR DDE	CDI	
INGENIEUR TERRITORIAL	Α	TECH	0434	0,00	3-3-2°	CDD	
INGENIEUR TERRITORIAL	Α	TECH	0505	0,00	3-2	CDD	
INGENIEUR TERRITORIAL	Α	TECH	0434	0,00	3-3- <u>2</u> °	CDD	
INGENIEUR TERRITORIAL PRINCIPAL	Α	TECH	0966	0,00	3-3-2°	CDI	
INGENIEUR TERRITORIAL PRINCIPAL	Α	TECH	0778	0,00	3-3-2°	CDD	
TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 2 CLASSE 2010	В	TECH	0377	0,00	3-2	CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité. 3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.
 - : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %. 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la súppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,
 - de changement de périmètre ou de suppression d'un service public. 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).

⁽⁵⁾ Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDD). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.